

NATURA 2000
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COLLECTIVITES
ET COMITE DE PILOTAGE
ZSC FR 9301542 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse »

7 avril 2022 – Saint Saturnin les Apt

Etaient présents

NOM Prénom	Organisme ou Commune - Qualité
M ^{me} BOURLON Sophie	PNR Luberon – Animatrice Natura 2000 - ZSC massif du Luberon
M ^r DURET Pierre	Comité Technique Vaucluse FFME
M ^r LANDRIEU Gilles	Saint Saturnin les Apt - Conseiller municipal
M ^{me} SALLEFRANQUE Mayder	DREAL – Chargée de mission N2000 & Biodiversité (84 & 06)
M ^{me} SALVAUDON Aline	PNR Luberon - Responsable pôle BRGN
M ^{me} LAFOLIE Christine	DDT 84
M ^r TARDIEU Claude	CSRPN et Conseil Scientifique PNRL - Rapporteur
ESPARBES Marion	ONF - Technicien forestier
SEVERE Thomas	PNR Luberon
SAMIE Jean-François	France Nature Environnement (FNE)
MILLE Bertrand	FDSEA

Était excusés

Madame Christine HACQUES, Sous-Préfète d'Apt	M ^{me} LAFOLIE Christine – DDT 84 - Chargée de mission N2000 Représente la Sous-Préfecture FF Randonnée du Vaucluse
M ^{me} COURTIAL Anouk	CERPAM – Chargée de mission Vaucluse (+ massif de Lure)
Mme Florence MENETRIER	Conservatoire d'espaces naturels – Provence-Alpes-Côte d'Azur - Responsable du Vaucluse
YERNAUX Francis	Président du comité départemental de cyclotourisme de Vaucluse
Monsieur le Préfet de Vaucluse	M ^{me} LAFOLIE Christine – DDT 84 - Chargée de mission N2000 Représente la Préfecture
Monsieur le Président	Région Sud-PACA

Réunion animée par Sophie BOURLON du PNRL –Nouvelle animatrice du site Natura 2000 ZSC Habitats naturels, Faune & Flore « Rochers et combes des Monts de Vaucluse », en coopération avec Julien BAUDAT-FRANCESCHI du PNRL – Animateur Natura 2000 de la ZPS FR 9310075 « Massif du Petit-Luberon » dédiée aux oiseaux couvrant les secteurs des combes et Rochers des Monts de Vaucluse. Les deux sites Natura 2000 relèvent de directives européennes différentes, le périmètre de la ZPS est proche de celui de la ZSC mais ne coïncident pas exactement. **Un COPIL dédié à la ZPS Oiseaux FR 9310075 aura lieu le mercredi 27 avril à 14h à Puget sur Durance.**

Réunion des collectivités :

La Région reprend la responsabilité et le financement de la gestion des sites Natura 2000 à partir de 2023.

Cela concerne 3,5 ETP pour le Parc naturel régional du Luberon.

Reconduction du Parc naturel régional du Luberon comme structure animatrice et élection de M. Gilles Landrieu conseiller municipal de St Saturnin-les-Apt comme président du comité de pilotage.

Copil

Présentation de la nouvelle animatrice : Sophie Bourlon, en lien avec Julien BF, animateur de la ZPS qui se superpose. Julien est aussi correspondant Loup, une meute est présente sur le site « Rochers et combes des Monts de Vaucluse ».

Question sur l'extension possible du site : les périmètres sont fixés depuis la fin des années 1990 et la procédure est très longue. Il est déjà difficile de monter ces dossiers sur les secteurs prioritaires mais ce sera envisagé dans le futur.

La Convention sur la diversité biologique et la Stratégie française sur la biodiversité prévoit 30% d'aires protégées et 10% en protection forte. Le Parc du Luberon fera des propositions à l'Etat dans ce domaine pour son territoire, notamment dans la cadre de la révision de la charte.

Il faudrait également ralentir l'urbanisation et préserver les terres agricoles. Exemple du secteur de la carrière Serre à St Pantaléon, très riche du point de vue agricole et à préserver. Une protection serait à envisager mais non contraignante pour les agriculteurs. Il est rappelé que Natura 2000 est bien sur compatible avec l'activité agricole.

Sites d'escalade informels existant avant l'APPB. Le problème est le coût du déséquipement, qui a été pris en charge la dernière fois par la commune de Saint Saturnin les Apt (1000 euros) avec l'appui de l'ONF.

Un équilibre est à trouver entre les activités comme l'escalade, la randonnée et le VTT en prenant en compte leurs impacts sur le milieu et notamment la quiétude des grands rapaces et des chauves-souris. Un rappel de l'APPB et d'autres mesures de protection est à faire comme l'arrêté municipal pris à Puget-su-Durance. Ce qui n'empêche pas de proposer des itinéraires de randonnée ou vélo ou de nouvelles voies d'escalade, dans des secteurs où les enjeux écologiques sont moins importants.

Loup : Il s'agit d'une zone de présence permanente mais avec une faible pression de prospection dans le site Natura 2000. Le préfet souhaite remobiliser l'effort de suivi du Loup, notamment auprès des chasseurs et des éleveurs afin de faire remonter les indices de présence. Les éleveurs du site peuvent aussi faire part de leurs observations à l'animatrice natura 2000 qui fait maintenant partie des correspondants observateurs. L'application Maploup : information en temps réel sur les attaques. Le Parc du Luberon réalise un suivi fin de la présence du Loup dans le secteur de Reillanne Montjustin.

Osmoderme : proposition de déplacer des larves d'un site de présence connu pour reconstituer une population ? Opération possible mais compliquée, réussite aléatoire car difficulté de reconstituer les exigences écologiques précises de l'espèce. Ce type d'opération est à réaliser sous contrôle

scientifique et avec l'accord du MNHN, et sous réserve de la garantie de conservation des arbres concernés dans le futur par les propriétaires.

Exemple aussi des arrachages d'arbres fruitiers comme les cerisiers : voir si les tas de bois mort des vieux arbres arrachés peuvent être conservés pour la biodiversité ou des parcelles de vieux arbres abandonnés sur pied. A expertiser dans la mesure du possible avec les naturalistes.

Demande FDSEA : Quelle solution pour accueillir les chauves-souris pour lutter contre les ravageurs des cultures comme la mouche Suzuki de la cerise : poser des nichoirs à Pipistrelle bien conçu et posés au bon endroit. Demande de formation des agriculteurs en urgence car problème sanitaire grave qui entraîne l'arrachage des cerisiers + fourniture des nichoirs. Proposer une réunion d'information des agriculteurs en juin + retour d'expérience des viticulteurs du Sud Luberon vers le 10 juillet.

Conférence le 24 juin du GCP à Villars.

Les travaux de consolidation des ponts sont soumis à évaluation des incidences pour prendre en compte les chauves-souris, se rapprocher du Département, service des routes et que les communes soient vigilents lorsque des travaux sont programmés.

Pierre Duret : les grimpeurs souhaitent entamer une démarche pour envisager de l'escalade sur la falaise de la Madeleine. Une concertation va commencer avec le Parc, l'ONF et la commune.

A Apt, le 11/04/2022,

rédigé par Sophie Bourlon,

Animatrice du site Natura 2000 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse »